

## Compte rendu du Comité Technique Académique du jeudi 15 octobre 2020

### **Le SNUipp-FSU lit une déclaration :**

*La crise sanitaire qui secoue le pays depuis le mois de mars dernier fait quotidiennement la démonstration du besoin accru de Services Publics. L'École n'échappe pas à ce constat. La rentrée scolaire dans le contexte épidémique que connaît le pays n'a pu se faire que par le sur-engagement professionnel des personnels et le sens aigu des responsabilités qui sont les leurs. Sa réussite, loin d'être réalisable par les seules déclarations et communications médiatiques du ministre, est d'abord et surtout le fruit du travail des collègues, de tous les collègues.*

*Jamais une rentrée scolaire n'a été aussi anxiogène notamment du fait de l'allègement des-protocoles malgré une nouvelle progression de l'épidémie. Dans le contexte actuel de grande défiance envers la parole publique, il y a besoin de clarté et transparence en direction des personnels, mais aussi des élèves et de leurs parents : transparence sur la situation sanitaire, les contaminations, sur les procédures mises en œuvre dans les écoles et établissements. Alors que les personnels ont besoin de consignes claires, compréhensibles, visibles, anticipées, ils vivent des déclarations médiatiques à tous les étages déconnectées des réalités, des changements de cap permanents et un abandon institutionnel qui les laisse livrés à eux-mêmes.*

*Dans ce contexte, la direction d'école reste un dossier en grande souffrance qui ne trouve pas de réponse concrète aux besoins exprimés. Pire la situation se dégrade avec la gestion de la crise sanitaire, qui, à défaut d'un cadrage académique et/ou départemental, fait peser de lourdes responsabilités et une charge de travail importante sur les directrices et directeurs d'école. Un an après le suicide de notre collègue Christine Renon, rien n'a changé. Il y a un an presque jour pour jour, le SNUipp-FSU présentait 15 mesures d'urgence en CTA qui pour la plupart ne demandent aucun moyen. Combien ont été mises en œuvre ? L'absence d'avancées concrètes du chantier ARACT dans ce domaine plus de 3 ans après le diagnostic est symptomatique de l'absence de volonté politique de faire avancer localement le dossier de la direction et du fonctionnement d'École.*

*C'est dans ce contexte dégradé que les élèves sont accueillis. Alors que les personnels mesurent au quotidien les conséquences pédagogiques mais aussi sociales et comportementales du confinement, aucune aide spécifique n'est venue renforcer l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques. Pire, l'absence de personnels en nombre suffisant conduit à ne pas pourvoir un certain nombre de postes ou à avoir recours à des personnels contractuels en lieu et place du recours à la liste complémentaire du concours que toutes les autres académies (exceptée Créteil) ont mobilisée... Un département est même désormais dépourvu d'Assistante Sociale au service des élèves.*

*Que dire des élèves de SEGPA, identifiés lors des enquêtes de « perte de contact » pendant le confinement comme les élèves potentiellement les plus « décrocheurs ». Vous maintenez le cap de la baisse de DGH pour ces structures, sans avoir tiré le bilan pourtant promis en CTA, des choix contestés réalisés.*

*Enfin, le Service Public de l'École Inclusive et la généralisation des PIAL qui l'accompagne sont loin de répondre aux attentes des personnels comme des usagers. Les PIAL n'ont pas conduit à la remise en cause du temps partiel imposé maintenant des salariés de l'Etat sous le seuil de pauvreté ! Ils continuent de poursuivre l'objectif de mutualisation/réduction de l'accompagnement à des fins d'économie d'échelle. Les conséquences pour les élèves sont un émiettement de l'accompagnement, pour les personnels une dégradation des conditions de travail et pour les usagers une totale incompréhension face au recul de l'accompagnement des élèves.*

*Les personnels sont en souffrance dans leur quotidien professionnel. Cette souffrance est accentuée par la communication « décalée » assurée par les cadres en direction des usagers alors même que les moyens des engagements pris et des déclarations ne sont pas donnés pour assurer leur effectivité. Il est urgent de revenir à d'autres pratiques, respectueuses des personnels et en prise avec les réalités professionnelles des agents.*

*Il est urgent de faire vivre effectivement les instances de dialogue social. Le SNUipp-FSU y sera force de propositions, comme il l'a toujours été, dès lors que vous serez disposée à ouvrir un réel dialogue sur les thématiques mentionnées.*

A l'issue des déclarations des organisations syndicales, la Rectrice répond sur un certain nombre de points. Le SNUipp-FSU intervient fermement sur la question de la direction d'école :

- Le SNUipp-FSU déplore que le cadre réglementaire ne soit pas appliqué. La circulaire de 2014 relative à la simplification administrative n'est pas mise en œuvre. La circulaire relative à la formation initiale et continue des directeurs ne l'est que très partiellement. Celle d'août 2020 peine à trouver une concrétisation (en Corrèze, les « formations » sont « offertes » les mercredis matins et en soirées ! ; en Creuse, les formations ne sont pas mises en œuvre),
- le SNUipp-FSU déplore qu'il faille attendre une période de crise (suicide de Christine RENON, grève administrative, crise sanitaire...) pour que des annonces soient faites, trop rarement suivies d'effets... Les groupes de travail des années précédentes, déjà prévus dans la circulaire de 2014, n'ont conduit à aucune évolution positive concrète des conditions d'exercice.
- Le SNUipp-FSU déplore que plus de 3 ans après l'état des lieux du 1er degré réalisé par l'Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail dans le cadre du chantier de prévention des risques psycho-sociaux lancé à grand frais avec la MGEN, aucune mesure concrète ne soit venue améliorer le quotidien professionnel des agents. On en est toujours au diagnostic. Ceci est symptomatique de l'absence de volonté politique de faire avancer localement le dossier de la direction et du fonctionnement d'Ecole.
- Le SNUipp-FSU a appelé la Rectrice à prendre la mesure de l'abandon institutionnel et de la dégradation des conditions d'exercice vécus par les personnels dans cette période de crise sanitaire

**Le SNUipp-FSU a donc indiqué à la Rectrice qu'elle serait bien inspirée de présenter sans délai en CTA le calendrier de mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre réglementaire et d'autres, issues des propositions portées dans les groupes de travail départementaux -dont certaines ne nécessitent aucun moyen sinon de la volonté politique .**

## 1- Constats de rentrée dans le 1er degré

Un premier point sur les évolutions d'effectifs a été présenté :

	Constat rentrée 2020	Constat rentrée 2019	Constat R2020- Constat R19	Prévisions R2020	Prev R2020- Constat R2019	Prev R2020- Constat R2020
<b>Corrèze</b>	16695	17182	-487	16948	-234	-253
<b>Creuse</b>	7488	7722	-234	7613	-109	-125
<b>Haute Vienne</b>	28372	28975	-603	28578	-397	-206
<b>Académie</b>	52555	53879	-1324	53139	-740	

Ces premiers constats mettent en évidence une baisse démographique supérieure aux prévisions. Le SNUipp-FSU demande à ce que tous les éléments d'analyse puissent être donnés lors d'un prochain CTA (effectifs par niveau, évolution des effectifs du privé, de la scolarisation à la maison, au CNED...)

Le SG du rectorat indique que la base démographique fournie par la DEPP du Ministère était erronée.

Pour rappel, l'évolution des postes pour chacun des départements entre la rentrée 2019 et la rentrée 2020 :

	Prev R2020	Constats	Dotation initiale	Dotation complémentaire
<b>Corrèze</b>	-234	-487	0	8
<b>Creuse</b>	-109	-234	0	5
<b>Haute Vienne</b>	-397	-603	0	12
<b>Académie</b>	-740	-1324	0	25

## 2- DGH dans les SEGPA

Le SNUipp-FSU déplore le maintien du choix contestable et contesté de baisser les DGH des structures SEGPA à 125h50 contre 129h50 prévues dans le cadre réglementaire. Ce choix est d'autant plus cynique que les élèves de SEGPA ont été identifiés par le rectorat lors des enquêtes de « perte de contact » pendant le confinement comme les élèves potentiellement les plus « décrocheurs ». La rectrice maintient le cap de la baisse de DGH pour ces structures, sans avoir tiré aucun bilan, pourtant promis en CTA, de la mise en œuvre de cette mesure.

La Rectrice indique que le confinement a empêché la tenue du groupe de travail dédié mais qu'il aura lieu notamment sur le bilan des formations mises en place. Le SNUipp-FSU lui répond qu'au delà d'un bilan des formations, il attend un bilan de l'utilisation des heures libérées (dont tout prêche à penser qu'il s'agit d'une gabegie dont les élèves sont les premières victimes) ainsi que des conséquences sur le service rendu aux élèves.

### **3- Crise sanitaire**

La Rectrice prétend communiquer en toute transparence sur la situation sanitaire. Le SNUipp-FSU déplore le manque de transparence sur la gestion de la crise sanitaire : la communication du rectorat en direction des représentants du personnel se résumant à la transmission des communiqués de presse hebdomadaires du rectorat.

Le SNUipp-FSU se fait le relais de l'isolement des personnels dans ce domaine au travers d'exemples précis.

Ce n'est pas satisfaisant d'autant que la presse rend compte de son côté des réalités de terrain, bien éloignées de la description statistique du rectorat.

### **4- école inclusive :**

A- les PIAL :

Les documents préparatoires proposent une présentation de la carte des PIAL par département :

- 22 en Corrèze
- 11 en Creuse
- 27 en Haute Vienne

Le SNUipp-FSU rappelle que la Rectrice, lors de la mise en place contestée des PIAL à titre expérimental, indiquait que ce dispositif n'était pas adapté à tous les territoires et notamment aux territoires ruraux. Les premiers PIAL étaient d'ailleurs calibrés sur de petits secteurs (par exemple, en Creuse, tous les déplacements en écoles ou établissements du PIAL pouvaient être faits à pied). Aujourd'hui, dans la même instance, il est présenté une carte couvrant tout le territoire, en rupture avec les engagements pris.

On mesure qu'en fonction des territoires, les déplacements potentiels peuvent être conséquents pour des personnels que le Rectorat maintient dans la précarité par des temps partiels imposés.

La Rectrice indique que les frais de déplacement seront remboursés ! Heureusement, il s'agit purement et simplement du droit. Ces déplacements devront même être décomptés du temps de travail (en cas de besoin, n'hésitez à joindre le SNUipp-FSU).

Madame Maurin-Dulac indique également que les « pilotes » des PIAL sont des IEN du 1er degré ou des chefs d'établissement. Les coordonnateurs peuvent être des professeurs, des CPE...

Concernant les AESH référents des PIAL :

Madame Maurin-Dulac indique qu'il y a 35 AESH référents, l'Académie ayant décidé de ne positionner des AESH référents que sur les PIAL de plus de 20 AESH. Le Rectorat a prévu d'accompagner les nouveaux recrutés, de proposer des formations entre pairs et des « outils spécifiques » (???). Les AESH référents des PIAL représentent 7 ETP dans l'Académie.

Le SNUipp-FSU indique que la généralisation des PIAL est loin de répondre aux attentes des personnels comme des usagers. Les PIAL n'ont pas conduit à la remise en cause du temps partiel imposé maintenant des salariés de l'Etat sous le seuil de pauvreté ! Les PIAL continuent de poursuivre l'objectif de mutualisation/réduction de l'accompagnement à des fins d'économie d'échelle et une forme de décentralisation de la gestion des emplois qui montre quotidiennement ses limites. Les conséquences pour les élèves sont un émiettement de l'accompagnement, pour les personnels une dégradation des conditions de travail et pour les usagers une totale incompréhension face au recul de l'accompagnement des élèves.

Le SNUipp-FSU indique que des élèves n'avaient pas d'accompagnants à la rentrée (après avoir indiqué dans un premier temps que 100% des notifications étaient couvertes à la rentrée le rectorat a reconnu que ce n'était pas le cas...), que des élèves avaient vu leur accompagnement baisser drastiquement sans consultation des enseignants ni des familles. Une telle situation place les personnels dans une situation intenable, dans l'incapacité de donner des explications pédagogiques à ces choix qui relèvent manifestement des économies d'échelle attendues. Le SNUipp-FSU présente même une situation où l'élève n'a plus que 1h35 d'accompagnement ! Injustifiable !

Enfin, le SNUipp-FSU dénonce la vision uniquement comptable de la mise en œuvre des PIAL alors que le code de l'Education conçoit les PIAL comme un « pôle ressources » avec la mise en réseau des professionnels des établissements spécialisés. Il n'en est rien pour l'heure...

Plus largement, l'Académie compte environ 5 300 élèves en situation de handicap en cette rentrée 2020. Ceci correspond à une augmentation de 6 à 7% par an du nombre d'élèves concernés. Dans ce contexte, la charge de travail des enseignants référents est en constante augmentation sans que les dispositions soient prises pour en augmenter le nombre. Ainsi, il devient quasiment impossible de respecter les droits des élèves et des familles et notamment

d'assurer une ESS par an et par enfant. A n'en pas douter, les familles les plus éloignées de l'Ecole font les frais de ce contexte : c'est inacceptable ! Nous n'aurons aucune réponse sur ce point sinon que l'administration va doter les référents d'un outil qui va leur faciliter les tâches administratives. L'administration ayant sans doute conscience de cet état de fait.

Enfin, les documents préparatoires font état d'une évolution positive du nombre d'AESH dans chaque département entre la rentrée 2018 et 2020. C'est un fait. Cependant, l'administration oublie de mentionner les emplois CUI-CAE qui en 2018 participaient activement à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. En ajoutant cette dotation effective, on mesure que l'augmentation est beaucoup moins significative qu'annoncée et qu'elle est même en baisse en Corrèze. Ceci est concordant avec l'information circulant d'une demande d'une plus faible notification d'aide humaine dans ce département.

Un CTA spécifique aura lieu sur le bilan des opérations de mobilité (mouvement intra académique).

Un CTA sur le bilan de la rentrée aura lieu fin novembre.

Après 4 heures d'échanges, la Rectrice clôture ce CTA sans avoir répondu aux questions diverses déposées par le SNUipp-FSU. Des réponses écrites nous seront transmises.